



Revival | Rebirth | Re-invention

Renouveau | Renaissance | Réinvention

Heure	Activité
SAMEDI 23 MAI 2020	
7 h 30 – 17 h	Inscription
9 h – 11 h 45	<p>Atelier précongrès : Vers la fluidité des données : un atelier sur l'analyse des données Animateur : Peter A. Hook, JD, Ph. D.</p> <p>Au cours de cet atelier interactif, les participants seront initiés aux structures et aux outils de base afin de donner un sens aux données sous leurs diverses formes. L'atelier est destiné aussi bien aux néophytes qu'aux personnes ayant une certaine expérience en matière d'analyses de données. Les sujets abordés seront les types de mesures variables, les différentes structures de données (p. ex., textuelles, hiérarchiques, relationnelles, temporelles, spatiales, tabulaires), et le cadrage de l'unité d'analyse afin d'en tirer la portée optimale aux fins prévues. Les participants pourront découvrir et identifier les besoins intuitifs à partir d'un cadre de types accessibles. Par exemple, la catégorisation et la mise en grappe; l'ordre, le classement et le tri; la distribution; la comparaison; les tendances, la localisation géospatiale; les relations; et autres concepts. On vous apprendra comment manipuler les données pour les transposer dans leur forme idéale en vue d'une application particulière et d'un besoin intuitif. L'atelier abordera le nouveau domaine de l'analyse des litiges, et les participants pourront se familiariser avec quelques outils de soutien au contentieux utilisés pour présenter des recherches analytiques dans les salles d'audience et des mémoires juridiques. Dans la mesure du possible, les participants doivent apporter un ordinateur portable doté d'une version récente de Microsoft Excel. L'atelier se déroulera en anglais.</p>
14 h – 16 h	Réunion du conseil exécutif

17 h	Sorties restos
19 h – 21 h	Réception pour les congressistes étrangers (sur invitation seulement)
DIMANCHE 24 MAI 2020	
7 h 30 – 17 h	Inscription
8 h – 9 h	Réunion du GIS de la gestion du savoir
8 h – 9 h	Réunion du Comité pour promouvoir la recherche
8 h – 9 h	Réunion du Comité de la formation permanente
8 h – 9 h	Réunion du GIS des bibliothèques gouvernementales
8 h 30 – 9 h	Réunion du GIS des bibliothèques de prison
9 h – 10 h	Réunion du Comité sur la classification KF modifiée
9 h – 10 h	Réunion du GIS des bibliothèques de cabinets d'avocats
9 h – 10 h	Réunion du Comité sur le droit d'auteur
9 h – 10 h	Réunion du Comité de recrutement des membres
9 h – 10 h	Réunion du Conseil de rédaction de la RCBD
10 h – 11 h	Réunion du GIS de la préservation
10 h – 11 h	Réunion du GIS de la recherche et rédaction juridique
10 h – 11 h	Réunion du GIS des bibliothèques universitaires
10 h – 11 h	Réunion du Comité éditorial du site Web
10 h – 11 h	Réunion du GIS des nouveaux professionnels
11 h – 12 h	Réunion du groupe de travail RRJ, GIS, ACBD/CanLII
11 h – 12 h	Réunion du Comité de liaison avec les éditeurs

11 h – 12 h	Réunion du Comité de la diversité, de l'inclusion et de la décolonisation
11 h – 12 h	Réunion du Comité des prix et bourses
11 h – 12 h	Réunion du GIS des bibliothèques des palais de justice et des barreaux
12 h – 15 h 30	Réunion du Comité consultatif de rédaction du Canadian Abridgment (À HUIS CLOS)
13 h – 15 h	Réunion du OCLA
12 h 30 – 13 h	Démonstration des fournisseurs : Wolters Kluwer
13 h – 13 h 30	Démonstration des fournisseurs : vLex Justis
13 h 30 – 14 h	Démonstration des fournisseurs : LUCIDEA
14 h – 14 h 30	Démonstration des fournisseurs : HeinOnline
14 h 30 – 15 h	Démonstration des fournisseurs : Elsevier – Digital Commons
15 h – 15 h 30	Démonstration des fournisseurs : LLMC
14 h 30 – 16 h 30	Comité de recrutement des membres : séance photo et révision de la biographie professionnelle
15 h 30 – 16 h 30	<p>Discussion éclair À l'aide! Un ours polaire a dévoré mon cochercheur et autres histoires de jeux d'évasion Présentée par : Katarina Daniels Durée : 7 minutes Volet perfectionnement professionnel : instruction; services de référence et de recherche</p> <p>Découvrez comment la Bibliothèque de droit Nahum-Gelber de l'Université McGill a créé sa toute première salle de jeu d'évasion dans le cadre d'un exercice de formation pour les rédacteurs de la Revue de droit de McGill. L'exposé portera sur l'élaboration du scénario, la création des énigmes, la gestion du jeu et les leçons tirées.</p>
	<p>Discussion éclair Bibliothécaires de droit associés aux bibliothèques publiques : un projet de « bibliothécaires de droit sur le terrain » en Saskatchewan</p>

	<p>Présentée par : Alan Kilpatrick Durée : 7 minutes Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme; services de recherche</p> <p>Depuis un an, Alan Kilpatrick et Ken Fox, tous deux bibliothécaires au Barreau de la Saskatchewan, se rendent deux après-midis par mois à la Bibliothèque publique de Regina et à la Bibliothèque publique de Saskatoon à titre de « bibliothécaires juridiques associés ». Leurs tâches consistent à fournir de l'aide en matière d'information juridique et à guider les usagers des bibliothèques publiques dans leurs recherches de ressources juridiques. Les usagers souhaitant obtenir des conseils juridiques sont orientés vers les organismes appropriés. Tirez parti de nos expériences et découvrez comment reproduire notre projet dans votre communauté. Ne manquez pas cet exposé incontournable avec Alan Kilpatrick, bibliothécaire à la Bibliothèque du Barreau de la Saskatchewan.</p>
	<p>Discussion éclair La réalité virtuelle dans les salles de classe et les salles d'audience Présentée par : Kim Clarke Durée : 7 minutes Volet perfectionnement professionnel : instruction</p> <p>Kim Clarke abordera l'efficacité du recours à la réalité virtuelle (RV) comme outil d'apprentissage expérientiel et résumera les réactions de la génération Y quant à l'utilisation de cette technologie dans les salles de classe et les salles d'audience.</p> <p>Les juges au Canada et à l'étranger reçoivent des demandes afin que les preuves faisant appel à la RV puissent être acceptées dans les procès. Afin de favoriser des discussions plus approfondies entre les étudiants dans le cadre de son séminaire « Technology's Impact on the Legal Profession », portant sur les avantages et les désavantages de cette mise en œuvre technologique, M^{me} Clarke a créé des exercices demandant aux étudiants d'utiliser un casque RV relié à un téléphone intelligent et un casque avec fil dans un studio de réalité virtuelle.</p>
	<p>Discussion éclair La privation du droit de vote et la <i>Loi sur les Indiens</i> Présentée par : Greg Wurzer Durée : 7 minutes Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme; droit substantiel</p>

	<p>Greg Wurzer décrira un exercice de recherche juridique conçu dans le but d'aider les étudiants à trouver des lois historiques en ayant recours à la <i>Loi sur les Indiens</i>. Cet exercice a entraîné une recherche approfondie et un apprentissage enrichissant sur la privation du droit de vote et la <i>Loi sur les Indiens</i>.</p>
	<p>Discussion éclair Réponse à l'appel à l'action de la CFLA-FCAB : respecter le savoir autochtone Présentée par : Tim Knight Durée : 7 minutes Organisateur de séance : Comité de la diversité, de l'inclusion et de la décolonisation Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information</p> <p>La cinquième recommandation du <i>Rapport et recommandations du Comité de vérité et réconciliation</i> indique que les bibliothèques pourraient remédier « aux distorsions structurelles des schémas actuels d'organisation du savoir et de recherche documentaire, hérités du colonialisme. » L'une des solutions proposées consiste à « intégrer les épistémologies autochtones dans les pratiques de catalogage et la gestion du savoir. » Cette mesure nécessite des conversations et des collaborations de même qu'un apprentissage et un désapprentissage. Il faudrait d'abord que les communautés autochtones soient représentées dans les bibliothèques avec respect et selon leurs attentes et leurs préférences. En juin 2019, le Comité des questions autochtones a lancé l'ontologie des Premières nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones (FMNIIO).</p>
	<p>Discussion éclair Ouvrir nos portes à la justice Présentée par : Nora Ballantyne Durée : 7 minutes Volet perfectionnement professionnel : services de référence et de recherche; leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>En mai 2019, les services d'information du ministère de la Justice Canada ont organisé un événement portes ouvertes à Justice Canada afin d'appuyer le Sommet mondial 2019 du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Il s'agissait de la première fois que Justice Canada ouvrait ses portes au public. L'exposé portera sur la manière dont l'événement et les initiatives soulignées appuient les principes de</p>

	gouvernement ouvert et de justice ouverte, et sur la façon dont Justice Canada entend accélérer les mesures à prendre sur ces importants mouvements dans l'avenir.
16 h 30 – 17 h 30	Activité sociale du Comité de recrutement des membres
18 h – 21 h	Réception d'ouverture
LUNDI 25 MAI 2020	
7 h 30 – 17 h	Inscription
8 h – 9 h	Déjeuner démo
9 h – 10 h	<p>PLÉNIÈRE : La réalité à l'ère des fausses nouvelles : des récits de première ligne Présentée par : Daniel Dale, journaliste et vérificateur de faits émis par le président Trump, CNN Modératrice : Annette Demers Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>« Le <i>Star</i> garde une trace de toutes les fausses déclarations faites par le président américain Donald Trump depuis son investiture le 20 janvier 2017. Pourquoi? Parce que les historiens disent qu'il n'y a jamais eu de menteur aussi constant dans le Bureau ovale. Nous pensons que la malhonnêteté devrait être contestée. Nous pensons que les informations inexactes devraient être corrigées. Et nous pensons que la fréquence même des inexactitudes de Trump est un sujet central de sa présidence. » -- Daniel Dale Au cours de cette séance captivante, Daniel Dale, journaliste de CNN basé à Washington, racontera son travail de vérificateur de faits émis par le président Trump et d'autres politiciens depuis 2016 pour le compte de CNN et précédemment pour le <i>Toronto Star</i>. Il abordera aussi les questions suivantes : Comment les journalistes politiques doivent-ils traiter la malhonnêteté des personnes qu'ils couvrent? Comment les conventions traditionnelles des médias d'information aident-elles le président Trump et d'autres menteurs politiques? Les journalistes doivent-ils utiliser le mot « mensonge »? Qu'est-ce que les médias ont fait de mal lors des élections de 2016? Quels sont les limites et les dangers de la vérification des faits politiques? Comment les journalistes peuvent-ils instaurer la confiance au sein de la population ayant délaissé les médias grand public? Quel a été l'impact des attaques de Trump sur l'intégrité des médias?</p>

10 h – 19 h	Salon des exposants
10 h – 10 h 30	Pause
10 h 30 – 11 h 30	<p>LES API : c'est quoi et comment les bibliothécaires peuvent-ils les utiliser? Présentateurs : Rebecca Tomlinson et Daniel Chemko Volet perfectionnement professionnel : technologie de l'information; gestion du savoir</p> <p>La plupart d'entre nous utilisent des API tous les jours, parfois sans le savoir. Les API sont des outils d'automatisation qui rationalisent les recherches et résument les données de manière pertinente et intelligente. Elles présentent un intérêt particulier pour les bibliothécaires, les analystes de données, les chercheurs en intelligence économique et d'autres professionnels.</p> <p>Cette séance se veut une introduction à ce que sont les API et comment les bibliothécaires peuvent les utiliser pour améliorer ou rationaliser les recherches. On décrira ce que sont les API en général et on expliquera comment elles s'intègrent dans les projets de données ouvertes. Comme cette séance se veut à la fois descriptive et pratique, des cas précis et des validations de principe seront présentés. Les participants auront également l'occasion de poser des questions.</p> <p>Bien que la séance soit destinée aux bibliothécaires de tous les secteurs, elle intéressera particulièrement les personnes curieuses et aventureuses. Des connaissances techniques ne sont pas obligatoires pour y participer. Des exemples en langage Python seront donnés, mais on essaiera de vulgariser les concepts techniques avancés. Les participants recevront des documents de référence.</p>
10 h 30 – 11 h 30	<p>Rester à l'affût des modifications touchant les lois canadiennes Présentatrices : Nadine Hoffman, Susannah Tredwell et Michelle LaPorte Modératrice : Martha Murphy Volet perfectionnement professionnel : instruction; services de référence et de recherche</p> <p>Les bibliothèques de droit de tous les milieux se lancent dans différents niveaux de veille réglementaire pour les usagers soit en leur enseignant les façons de se tenir au courant de l'évolution des lois à tous les paliers, en utilisant des logiciels de veille pour alerter les usagers ou en développant des systèmes pour veiller aux modifications apporter aux lois et règlements et alerter le personnel et la clientèle. Les</p>

	<p>systemes d'alerte et de veille peuvent comprendre de nombreuses options. En général, ces types d'activités de recherche juridique nécessitent de se tenir informé des mesures législatives récentes tant au niveau fédéral que provincial. La séance abordera divers outils payants ou en libre accès servant à suivre les modifications apportées aux lois fédérales et provinciales (entre autres, LegisInfo, Justice Laws, LexBox, Canadian Legislative Pulse et Codify). Les présentatrices expliqueront aussi comment mieux utiliser ces outils dans certaines situations législatives.</p>
10 h 30 – 11 h 30	<p>Un nouveau modèle pour l'édition juridique : renforcer les capacités des professionnels du domaine juridique par la création de contenus partagés Présentatrices : Alisa Lazear et Zoe Wake Hyde Modératrice : Sarah Sutherland Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information; leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>L'été dernier, CanLII a lancé son premier projet de ressource juridique en accès libre créée à partir de rien. La séance abordera les leçons tirées de ce projet et les moyens par lesquels les professionnels de l'information peuvent diriger, faciliter et participer à la création de contenu collaboratif. Les présentatrices partageront leur savoir sur l'édition ouverte et parleront de leurs expériences en matière de gestion de projets d'édition dans le milieu juridique et d'autre domaine. Bien que la séance soit destinée aux bibliothécaires de droit en milieu universitaire, gouvernemental et de barreaux qui s'occupent de la gestion et de la création de ressources ouvertes, elle s'adresse aussi aux personnes souhaitant en savoir plus sur l'accès libre et l'information juridique de manière générale.</p>
11 h 30 – 13 h 15	<p>Dîner de l'association</p> <p>PLÉNIÈRE : Développer une ville de taille moyenne Présentée par : Jason Thorne, planificateur urbain à la Ville de Hamilton Modératrice : Betty Dykstra Volet perfectionnement professionnel : droit substantiel</p> <p>« Le renouveau, la renaissance et la réinvention » constituent un phénomène manifesté dans de nombreuses villes du monde, et que bien d'autres villes s'efforcent de réaliser. Cependant, cette transformation se traduit souvent en mégaprojets aux coûts exorbitants. Pensons aux projets High Line,</p>

	<p>Canary Wharf et Millennium Park pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus célèbres. Mais que signifient le renouveau, la renaissance et la réinvention dans une ville de taille moyenne ou plus petite? La renaissance qu'a connue Hamilton depuis les dernières années a suscité un intérêt national, voire même international, ce qui lui a valu l'étiquette de « ville de retour en force au Canada ». Comment cela s'est-il produit? Le responsable de la planification urbaine et du développement économique à la Ville de Hamilton présentera l'histoire du retour en force de sa ville et, notamment, la manière dont la Ville et la communauté ont efficacement réalisé de nombreuses « petites choses » que toute autre ville peut aussi effectuer pour stimuler sa renaissance.</p>
<p>13 h 15 – 14 h 15</p>	<p>Donner une voix aux femmes autochtones assassinées et disparues Présentatrice : Beverly Jacobs Modératrice : Vicki Jay Leung ou Yasmin Khan Organisateur de séance : Comité de la diversité, de l'inclusion et de la décolonisation Volet perfectionnement professionnel : droit substantiel</p> <p>Beverly Jacobs, chercheuse en chef du rapport 2004 d'Amnesty International, intitulé <i>On a volé la vie de nos sœurs</i>, parlera des difficultés à surmonter les barrières du racisme et du sexisme afin que les gens comprennent la réalité des femmes et des filles autochtones vulnérables qui sont assassinées ou portées disparues au Canada chaque année. Son travail de pionnière a jeté les bases du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, qui a été publié en 2019.</p>
<p>13 h 15 – 14 h 15</p>	<p>Soutenir la publication de revues par des initiatives d'accès et de mesures Présentateurs : John Bolan, Alexia Loumankis et Sooin Kim Volet perfectionnement professionnel : instruction; gestion du savoir</p> <p>Découvrez comment les bibliothécaires de la Bibliothèque de droit Bora Laskin collaborent avec les conseillers de la faculté et les rédacteurs-étudiants en vue de planifier l'orientation future des revues juridiques de l'Université de Toronto, notamment en les conseillant sur de multiples questions relatives aux tendances liées à la publication, comme la diffusion, le libre accès, la formation à la recherche juridique, les pratiques de préservation des revues, la conformité à la LAPHO, les droits d'auteur, les stratégies de gestion du savoir et la disponibilité des ressources de l'université aux fins de recherche et de publication. Les bibliothécaires fournissent également des données pertinentes sur la découvrabilité, les mesures d'impact et les statistiques d'utilisation pour aider les professeurs supervisant l'évaluation des</p>

	contributions des étudiants et les revues en général. Cette séance sera utile aux bibliothécaires de droit universitaires, aux bibliothécaires qui soutiennent les avocats et les auteurs ainsi qu'aux bibliothécaires qui envisagent de publier un article dans une revue universitaire.
13 h 15 – 14 h 15	<p>Le problème des bulles : l'impact des bulles de filtres sur la recherche Présentateur : Rob Hudson Volet perfectionnement professionnel : organisation des métadonnées et de l'information; technologie de l'information; services de référence et de recherche</p> <p>Les bulles de filtres représentent des résultats de recherche personnalisés basés sur les prévisions des préférences de l'utilisateur. Les recherches sur Internet, comme nous le savons, limitent de plus en plus notre capacité à effectuer des recherches basées sur ces bulles de filtres isolantes. Après avoir expliqué le concept de ces bulles et d'en avoir fait la démonstration, on présentera les techniques permettant d'aborder ce phénomène croissant de l'ère numérique. Parmi les divers univers de pensée sur la nature des bulles de filtres, on retrouve l'idée utopique d'un monde qui est le produit de notre propre création et d'un contre-modèle d'une population fragmentée. Les incidences sur la recherche juridique seront documentées.</p>
13 h 15 – 14 h 15	<p>Élaborer une norme pour les questions d'ordre juridique Présentateurs : Michael McAlpine, Jessica Lim et Heather Ritchie Organisateur de séance : GIS des bibliothèques de cabinets d'avocats Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information; technologie de l'information; gestion du savoir</p> <p>En 2018, l'alliance SALI (Standards Advancement for the Legal Industry) a élaboré un ensemble de codes servant à décrire les questions d'ordre juridique aux É.-U. de manière neutre et extensible. Depuis, la norme a été révisée et les efforts ont été multipliés pour étendre cette norme à l'étranger. Le groupe de travail canadien SALI présentera ses travaux sur la version canadienne de la norme, qui se veut un système de classification à deux paliers permettant de définir le caractère général d'une question juridique.</p> <p>Le fait de disposer d'un cadre commun pour décrire les questions juridiques est avantageux pour les cabinets d'avocats, les fournisseurs et les éditeurs. L'ensemble de codes permet de créer un langage</p>

	commun qui facilitera la gestion du savoir, la catégorisation de l'information, l'analyse des données, la gestion des cabinets et les efforts pour fixer les prix. Les bibliothécaires et les gestionnaires du savoir pourront ainsi utiliser la taxonomie pour lier les documents et le matériel de recherche aux systèmes d'information centraux de l'organisation.
14 h 15 – 14 h 30	Pause
14 h 30 – 15 h 30	<p>Accessibilité et inclusion : des récits de première ligne Présentatrice : Wendy Reynolds Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme; droit substantiel</p> <p>L'information joue un rôle crucial dans le droit. Comment pouvez-vous vous assurer que les produits et services d'information que vous créez et fournissez répondent aux besoins de votre public? Cette séance interactive traitera des défis (et des satisfactions) de la conception inclusive. D'abord, on explorera les dispositions législatives en matière d'accessibilité et les pratiques simples à utiliser pour rendre vos documents conformes à la LAPHO puis on approfondira le sujet. En partant des principes de la conception centrée sur l'utilisateur, on examinera les idées qui dépassent le cadre d'une simple liste de contrôle. Comment pouvons-nous anticiper et créer des outils, des formations et des services qui répondent à des besoins ne pouvant jamais être exprimés? Comment pouvons-nous adapter nos points de vue pour inclure les personnes ayant des besoins divers au lieu de les accommoder?</p>
14 h 30 – 15 h 30	<p>Quels enseignements peut-on tirer des registres de plateformes de recherche en ligne? Présentateurs : Sarah Sutherland et Rex Shoyama Volet perfectionnement professionnel : technologie de l'information; leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>Au cours de cette séance, Sarah Sutherland et Rex Shoyama parleront des enseignements tirés après avoir examiné les registres de visites des deux principales plateformes de recherche juridique au Canada : CanLII et WestlawNext Canada. Ils expliqueront les méthodes statistiques utilisées pour examiner ce que les registres de visites des sites peuvent nous apprendre sur les chercheurs juridiques au Canada et leur comportement.</p>

	<p>La séance s'adresse au personnel de gestion et de référence souhaitant mieux comprendre les chercheurs juridiques en obtenant des informations sur leur comportement lorsqu'ils ne sont pas observés ou assistés par le personnel de la bibliothèque. Cela pourrait ainsi aider le personnel à comprendre comment offrir de meilleurs services d'information et obtenir plus de données quantitatives sur un large éventail d'utilisateurs de plateformes de recherche en ligne.</p>
14 h 30 – 15 h 30	<p>Braquer les projecteurs dans les recoins les plus sombres : raviver la collection des livres rares de la Grande bibliothèque Présentatrice : Lorissa Kinna Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information</p> <p>Une bibliothèque de droit est censée être à l'affût des récentes modifications apportées aux lois afin de servir les membres de la profession juridique. Mais qu'en est-il des documents historiques? Comment une bibliothèque peut-elle s'y prendre pour raviver ou renouveler ses collections historiques? Cette présentation vise à donner un aperçu du projet sur les livres rares de la Grande bibliothèque.</p> <p>Créée en 1826, la Grande bibliothèque du Barreau de l'Ontario n'est pas à court d'anciens ouvrages. Puisque la bibliothèque dessert les professionnels, notre priorité a été de suivre l'évolution de la loi en délaissant la conservation de nos livres rares. Cette situation a toutefois changé en 2019 lorsque nous avons lancé un projet pour raviver nos livres rares, qui a nécessité une vérification systématique de l'état de chaque ouvrage et la précision de toute marque de propriété ou autres informations intéressantes. Notre objectif est de préserver ces livres rares et de leur donner une plus grande visibilité en mettant en valeur la collection par le biais de différents supports.</p>
15 h 30 – 17 h	Assemblée générale annuelle, 1 ^{re} partie
17 h – 19 h	Dégustation de vins et fromages au Salon des exposants
18 h 30	Sorties restos
MARDI 26 MAI 2020	
7 h 30 – 17 h	Inscription

8 h – 9 h	Déjeuner démo
9 h – 9 h 30	Assemblée générale annuelle, 2 ^e partie
9 h 30 – 10 h 30	<p>Comment créer de la valeur Présentatrice : Melanie Browne Modératrice : Louise Hamel Organisateur de séance : GIS des bibliothèques gouvernementales Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information; technologie de l'information; gestion du savoir</p> <p>L'établissement d'un lien solide entre nos exigences en matière de valeur pour la clientèle et les principales activités de production de valeur de l'organisation pour laquelle nous travaillons est la pierre angulaire sur laquelle repose un service à la clientèle supérieur. Les professionnels de l'information cherchent à développer des occasions dans leur organisation en créant une demande. Ils apprennent à associer leurs produits et services comme étant la solution aux problèmes les plus urgents de leur clientèle. Ce type de valeur ajoutée rend le professionnel de l'information indispensable. La séance abordera la façon de créer des énoncés de valeur et des propositions de valeur pour les principaux services de votre organisation et les parties intéressées. Pour ce faire, nous faisons appel à la formule souvent utilisée par les vendeurs : valeur x reconnaissance = INFLUENCE. Les participants apprendront à se différencier de la concurrence en s'intégrant à la culture organisationnelle et en créant un climat favorable à la bonne mise en œuvre d'une stratégie d'innovation.</p> <p>Principaux éléments :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer les concepts théoriques et pratiques du marketing aux bibliothèques. 2. Identifier les groupes de clients particuliers et élaborer des modèles de segmentation pour répondre à leurs besoins. 3. Apprendre les mesures, les outils, les ressources et les approches employées dans les études de marché, et les appliquer. 4. Concevoir des stratégies de marketing efficaces qui reflètent la segmentation du marché. 5. Apprendre à créer des énoncés de valeur et des propositions de valeur.

9 h 30 – 10 h 30	<p>Le stress lié à l'espace : maîtriser les émotions liées à la rénovation et au déménagement d'une bibliothèque Présentatrices : Cathy Cotter, Julie Hetherington-Field et Jennifer Walker Organisateur de séance : GIS des bibliothèques gouvernementales Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>La rénovation et le déménagement d'une bibliothèque entraînent du stress pour les personnes touchées. Un changement ou une perte d'espace peut soulever diverses inquiétudes d'ordre émotionnel et psychologique. Par exemple, les questions entourant l'importance de la bibliothèque pour l'organisation, la gestion du chaos et de l'incertitude face au changement, et les interrogations entourant la pertinence de la bibliothèque à l'ère où l'espace est si convoité. Les présentatrices offriront des moyens pour gérer efficacement les aspects émotionnels et psychologiques liés à la rénovation et au déménagement d'une bibliothèque. Elles aborderont certaines questions telles que la gestion du changement, la prise en considération des intérêts des intervenants, la gestion du stress et la démonstration de la valeur.</p>
9 h 30 – 10 h 30	<p>Pourquoi oublier ce dont on peut se souvenir? Le droit à l'oubli et son incidence sur les bibliothèques et l'accès à l'information Présentatrice : Julie Lavigne Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme; droit substantiel</p> <p>Qu'est-ce que le droit à l'oubli et quelle incidence cela peut-il avoir sur le travail des bibliothécaires? En 2014, la Cour de justice de l'Union européenne a décidé qu'une personne avait le droit de demander qu'on supprime les résultats de recherches effectuées sur le Web lorsque ceux-ci étaient liés à des informations personnelles « inexactes, inadéquates, non pertinentes ou excessives ». Bien que ce soi-disant « droit à l'oubli » se limite actuellement aux citoyens de l'UE, des tentatives ont été faites pour l'étendre au-delà de ces frontières. En fait, certains tribunaux canadiens (ainsi que le Commissariat à la protection de la vie privée fédéral) ont même laissé entendre dans quelques causes qu'un droit semblable pourrait s'appliquer au Canada. Même si ce droit semble vouloir mettre à l'abri un besoin social impérieux – la permanence apparente de l'information en ligne par rapport à la capacité des personnes à façonner leur avenir sans être indûment gênées par leur passé – il présente aussi de sérieux risques à long terme en ce qui a trait à la capacité de la société à accéder à l'information et à être correctement informée d'éléments historiques. Chose assez étonnante, il existe très peu d'écrits sur ce sujet du point de vue des bibliothèques et des sciences de l'information. La séance abordera les bases théoriques du droit à l'oubli, notamment comment</p>

	il s'insère actuellement dans les lois canadiennes, et les conséquences pratiques que ce droit peut avoir sur les obligations professionnelles et éthiques des bibliothécaires de fournir un accès équitable à l'information.
9 h 30 – 10 h 30	<p>La décolonisation par la (re)classification Présentateurs : Sarah Miller et Dean Seeman Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information</p> <p>En 2016, la Library of Congress a publié les sous-classes KIA-KIK (Law of Indigenous Peoples in America), suivies des sous-classes KI-KIL (Law of the Indigenous Peoples) en 2017. Venez découvrir le projet entrepris par une bibliothèque pour reclasser les documents sur le droit des peuples autochtones selon la catégorie KI. Les présentateurs aborderont l'importance de la reclassification en tant qu'initiative de décolonisation, les critères de sélection des titres reclassifiés, le processus et le déroulement du projet de reclassification ainsi que les avantages et des désavantages de la catégorie LC KI, plus précisément comme elle s'applique au Canada. Cette séance permettra aux participants de comprendre le processus et le raisonnement qui ont conduit à la reclassification KI et de pouvoir évaluer de manière critique les avantages et les désavantages de la sous-classe KI, notamment son application dans le contexte canadien.</p>
10 h 15 – 17 h	Salon des exposants
10 h 30 – 11 h	Pause
11 h – 12 h	<p>PLÉNIÈRE : Crise climatique et responsabilité : les géants des énergies fossiles devront-ils payer pour les dommages causés au climat? Présentée par : Dianne Saxe, avocate spécialiste de l'environnement et présidente de Saxe Facts Modératrice : Karen Sawatzky Volet perfectionnement professionnel : droit substantiel</p> <p>La crise climatique entraîne déjà d'importantes pertes financières qui ne vont que s'alourdir. La grande partie des énergies fossiles à l'origine de cette crise sont produites et vendues par les 103 multinationales polluant le plus la planète.</p>

	<p>Qu'est-ce qui amènera les gouvernements et les tribunaux à faire payer ces géants de la pollution pour la montée en flèche des dommages climatiques? L'opinion publique sera un facteur crucial lorsque les gens voudront savoir si les énormes profits des grands pollueurs ont été moralement réalisés. À mesure que cette opinion évoluera, une solide jurisprudence pourrait faire en sorte que les gouvernements et les tribunaux puissent y donner suite.</p>
12 h – 13 h	Dîner dans le hall des exposants
13 h – 15 h	Discussion ouverte pour les membres et le conseil
15 h – 15 h 30	Pause
15 h 30 – 17 h	<p>L'exercice des couvertures : Réconciliation par l'éducation et la compréhension Présentatrice : Beverly Jacobs Organisateur de séance : Comité de la diversité, de l'inclusion et de la décolonisation Volet perfectionnement professionnel : droit substantiel</p> <p>La séance permettra de mieux comprendre les peuples autochtones et le rôle joué par les colons pour combler le fossé causé par les torts historiques. L'exercice des couvertures permet d'explorer la relation de nation à nation qui existe entre les peuples autochtones et non autochtones au Canada. Il aide les gens à comprendre les impacts de la colonisation sur les peuples qui y vivaient bien avant l'arrivée des colons. La force de cet exercice est de solliciter l'empathie des gens pour comprendre le lien souvent brisé entre les deux peuples et trouver des façons de prendre des mesures ensemble.</p> <p>Remarque : Il s'agit d'une session interactive impliquant tous les participants. Si vous avez besoin d'aide, veuillez informer les planificateurs du programme des conditions d'hébergement.</p>
15 h 30 – 17 h	<p>Un plan de perfectionnement professionnel : votre outil pour réussir Présentatrice : Joan-Rataic Lang Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme</p>

	<p>Les professionnels débutants et chevronnés sont invités à participer à cet atelier interactif afin de créer un plan de perfectionnement professionnel (PP). Comme le disait Antoine de Saint-Exupéry : « Un objectif sans plan s'appelle un vœu. » Parvenir à être heureux et à réussir sur le plan professionnel sans avoir de plan de perfectionnement professionnel (PP) est un peu comme ce vœu; on peut le vouloir, mais on ne sait pas trop comment y parvenir.</p> <p>Les participants seront invités à réfléchir à leurs objectifs, à discuter des résultats du test de personnalité, à déterminer leurs aptitudes et compétences, et à cerner les éléments à améliorer et à développer. Une activité de remue-méninges sera organisée afin de dégager les compétences manquantes et de présenter des possibilités originales pour les développer. Enfin, on abordera comment se responsabiliser.</p> <p>Travail préparatoire : veuillez remplir le test de personnalité basé sur Myers-Briggs au www.16personalities.com. Ce test est gratuit et se fait en moins de 12 minutes.</p>
17 h – 18 h	Réunion des présidentes et présidents de GIS et de comité
18 h 30	Sorties restos
MERCREDI 27 MAI 2020	
8 h – 9 h	Déjeuner démo
9 h – 10 h	<p>PLÉNIÈRE : Mettre la parole et l'égalité dans la <i>conversation</i> plutôt qu'en <i>opposition</i> : une discussion juridique et politique entourant une polémique sur les conférenciers transphobes Présentée par : Joshua Sealy-Harrington, juriste, Université de Calgary, Université de Columbia Modérateur : Michael McAlpine Volet perfectionnement professionnel : droit substantiel</p> <p>Une récente polémique est apparue au Canada au sujet de conférenciers refusant de reconnaître les transgenres. Le 29 octobre 2019, la Bibliothèque publique de Toronto a organisé en ses murs une conférence donnée par la journaliste transphobe Meghan Murphy. Puis le 27 janvier 2020, la Bibliothèque publique de Vancouver a annoncé qu'elle accueillerait la conférencière en mars 2020. Des personnes prônant l'inclusion des transgenres ont manifesté contre la décision prise par les bibliothèques en les</p>

	<p>accusant de servir de plateforme à la transphobie, tandis que des personnes prônant l'exclusion des trans ont loué leur décision pour avoir défendu la liberté d'expression.</p> <p>Le fait d'offrir une plateforme à des conférenciers tenant des propos controversés soulève des questions complexes. Cependant, cette complexité est souvent mal interprétée dans le discours public. Il est impossible d'examiner ces questions uniquement sous l'angle de « l'égalité » ou de « la parole ». Elles doivent plutôt être interprétées à travers les deux, en gardant à l'esprit que l'égalité et la parole sont co-constitutives et en tenant compte du rôle particulier que jouent les institutions publiques dans la promotion des valeurs constitutionnelles. Le présentateur explorera le cadre juridique et politique touchant ces questions, illustrera leur complexité et s'interrogera sur le rôle délicat que jouent les bibliothèques et les bibliothécaires dans la production du savoir et la conservation d'un espace public accessible.</p>
10 h – 10 h 30	Pause
10 h 30 – 11 h 30	<p>Coup de circuit! Adopter une approche d'encadrement pour soutenir votre équipe de bibliothécaires Présentatrice : Ruth Alexandor Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>Il n'y a pas un seul style de leadership qui convient à tous. Les dirigeants doivent parfois donner des directives, parfois déléguer ou parfois collaborer pour obtenir des résultats. Selon de récentes recherches, l'adoption d'une approche d'encadrement figure parmi l'un des moyens les plus efficaces pour accroître la participation, renforcer les relations, susciter un sentiment d'appartenance et soutenir les membres de l'équipe. L'encadrement consiste essentiellement à établir des relations productives et durables, à aider son équipe à comprendre ce qu'elle veut et ce qui la freine, et à la soutenir pour optimiser son efficacité. L'atelier initiera les gestionnaires aux compétences fondamentales des pratiques d'encadrement en commençant par une prise de conscience puis en s'attardant à ce qu'il faut écouter, aux bonnes questions à poser, et à ce qu'il faut dire et quand il faut le dire.</p>
10 h 30 – 11 h 30	Les dix meilleurs conseils pour apprivoiser le temps

	<p>Présentatrices : Cyndi Murphy et Kristy Hancock Volet perfectionnement professionnel : leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>Vous sentez-vous frustré parce qu'il ne semble jamais y avoir assez d'heures dans la journée pour tout faire? Vous aimeriez participer davantage à des activités professionnelles, comme siéger à un comité l'ACBD/CALL, mais vous pensez que cela est impossible, car vous avez du mal à respecter les délais exigés dans votre travail? Si c'est le cas, vous devriez assister à cette séance. Des conseils pratiques seront donnés par une gestionnaire du savoir qui a su concilier son travail dans un cabinet d'avocats et son mandat de présidente de l'ACBD/CALL, ainsi que par une jeune diplômée qui a appliqué les conseils appris pour concilier les exigences des études, le travail et les activités sociales tout en atteignant l'excellence académique et en intégrant le marché du travail. Vous repartirez assurément de cette séance avec au moins un conseil pour gagner du temps. Une courte période sera également destinée à partager des conseils entre collègues. La séance se veut interactive, pratique et applicable à toute personne travaillant dans une bibliothèque de droit et qui a du mal à établir des priorités et à respecter les délais.</p>
10 h 30 – 11 h 30	<p>La Couronne, le droit d'auteur et la loi revisitée Présentateurs : Xavier Beauchamp-Tremblay, Kim Nayer et George Tsiakos Organisateur de séance : Comité sur le droit d'auteur Volet perfectionnement professionnel : services de référence et de recherche; droit substantiel</p> <p>L'année 2019 a été marquée par une analyse approfondie du droit d'auteur au Canada avec la publication du rapport du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie portant sur l'examen de la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> (rapport de l'INDU), qui constitue l'aboutissement d'un processus dans lequel l'ACBD/CALL et CanLII ont témoigné, et le jugement de la Cour suprême du Canada de la cause <i>Keatley Surveying Ltd. c. Teranet Inc. (Keatley)</i>, dans laquelle l'ACBD/CALL et CanLII sont intervenus. Les 36 recommandations formulées dans ce rapport portent sur la lourdeur du droit d'auteur, les pratiques de la Couronne en matière de droit d'auteur et la protection des arts traditionnels et des expressions culturelles. Dans l'affaire <i>Keatley</i>, la CSC a rendu sa première décision touchant l'article 12 de la <i>Loi sur le droit d'auteur</i> et le droit d'auteur de la Couronne. Dans leurs motifs concordants, les juges majoritaires ont affirmé à l'unanimité que le droit d'auteur sur les plans d'arpentage appartenait au gouvernement par le biais d'un système de registre foncier. La Cour a souligné que l'article 12 était dépassé et devait être revu.</p> <p>Cette présentation traitera des conséquences du rapport de l'INDU et de l'arrêt <i>Keatley</i>, et fera des comparaisons avec des litiges similaires devant la Cour suprême des États-Unis. On abordera aussi les</p>

	limites de « l'utilisation équitable » en faisant le point sur l'affaire <i>Canadian Copyright Licensing Agency c. York University</i> et la place de la protection des arts traditionnels et des expressions culturelles. On examinera l'état actuel du droit, les nouveaux projets et ceux en cours ainsi que d'autres mesures possibles par la communauté de l'information juridique au Canada.
10 h 30 – 11 h 30	<p>Développer un modèle de référence des capacités pour les cabinets d'avocats Présentateurs : Steven Mueller et Michael McAlpine Organisateur de séance : GIS des bibliothèques de cabinets d'avocats Volet perfectionnement professionnel : développement des collections, catalogage, organisation des métadonnées et de l'information; leadership, gestion et professionnalisme</p> <p>Dans cette séance, on passera en revue le processus entrepris par la communauté de l'architecture d'entreprise de l'ILTA afin d'élaborer un modèle de référence des capacités destiné aux cabinets d'avocats et on examinera la manière d'utiliser le modèle comme un outil de planification pour aider les bibliothécaires et les gestionnaires du savoir à harmoniser leurs services avec les plus grands objectifs de l'organisation. Un modèle de référence des capacités permet d'énoncer clairement les capacités et les services qu'une bibliothèque devrait offrir au sein de son organisation et améliore la compréhension des besoins en matière d'information du cabinet dans son ensemble.</p>
11 h 30 – 12 h	Assemblée générale annuelle, 3 ^e partie Présentation du Congrès 2021 de l'ACBD/CALL

****Sous réserve de modifications***